



OBJET Vote d'une subvention au budget principal 2017

Réf. 2017-03 -feuille 1/2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2017

A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Thierry DUFOUR, Christelle COMBET, Eric PIERRE, Dominique BOUVET, Laurence NIQUET, Bénédicte VIVIAN

Absent représenté : néant

Absents : Jean-Philippe TAVARES, François FOSSOUX.

Secrétaire de séance : Daniel AUDIBERT

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 10

Madame Chantal MACQUET, rapporteur expose :

Vu la demande de subvention reçue de l'Association Sportive de Sillingy dont 7 jeunes joueurs sont domiciliés à Nonglard, il est proposé au Conseil Municipal de voter un montant de 25 euros par enfant soit **un montant total de 175 euros**

Précise que cette somme sera inscrite au budget primitif 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'adopter cette délibération.

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant



OBJET Vote d'une subvention au budget principal 2017

Réf. 2017-03 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 31 JANVIER 2017

2016

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Christelle COMBET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Thierry DUFOUR		
Jean-Philippe TAVARES		
Laurence NIQUET		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 26/01/2017

Fait et délibéré le jour, mois
Et an que dessus, le 31/01/2017
Pour extrait conforme

Date d'affichage : 01/02/2017

A Nonglard, le 31/01/2017
Le Maire,
Christophe GUITTON

Acte télétransmis en Préfecture le 1^{er} février 2017